

SOMMAIRE DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE DU PLU DE REAUMONT

000- TEXTES REGISSANT L'ENQUETE PUBLIQUE

00- PROCEDURE

- Délibération du conseil municipal du 10 mars 2021 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Compte-rendu de débat du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) débattu le 13 mars 2023
- Délibération du conseil municipal du 24 juin 2024 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Bilan de la concertation
- Décision du Tribunal administratif de Grenoble sur la désignation du commissaire enquêteur
- Arrêté d'ouverture d'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

01- RAPPORT DE PRESENTATION

- PARTIE 1 – DIAGNOSTIC
- PARTIE 2 - ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT
- PARTIE 3 – JUSTIFICATIONS DES CHOIX
- PARTIE 4 – EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
- ANNEXES DU RAPPORT DE PRESENTATION :
 - 01. Carte des aléas naturels sur cadastre au 1/5000^{ème}
 - 02. Carte des aléas naturels sur fond IGN au 1/10000^{ème}
 - 03. Plan des prescriptions spéciales
 - 04. Cahier des prescriptions spéciales
 - 05. Notice de présentation

02- PADD (PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES)

03- REGLEMENT ECRIT

04- REGLEMENT GRAPHIQUE

- Plan 4.1 - Zones du PLU (ensemble commune) au 1/5000^{ème}
- Plan 4.2 - Risques Naturels au 1/5000^{ème}
- Plan 4.3 – Risques Naturels – hauteurs de surélévation des ouvertures au 1/5000^{ème}

05- ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

- Dossier des orientations d'aménagement et de programmation (sectorielles n°1-2-3 et mise en valeur des continuités écologiques)

06- ANNEXES

6.1. LES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE :

- 6.1.1. Liste
- 6.1.2. Plan PL1 des servitudes d'utilité publique
- 6.1.3. Plan PL2 des servitudes d'utilité publique
- 6.1.4. Arrêté n°70-2772 du 09/04/1970 applicable pour la servitude « A4 » : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- 6.1.5. Arrêtés préfectoraux de la déclaration d'utilité publique (DUP) Forage Réaumont n°94-6983 et n°95-1499 du 23/03/1995

6.2. ANNEXES SANITAIRES :

- 6.2.1. Alimentation en eau potable : plan du réseau d'alimentation en eau potable et note sur la compatibilité de l'approvisionnement en eau potable avec le Plan Local d'Urbanisme de Réaumont
- 6.2.2. Assainissement des eaux usées :
 - Plan du zonage d'assainissement des eaux usées
 - Note d'accompagnement cas par cas sur le zonage d'assainissement (septembre 2024)

- 6.2.3. Assainissement des eaux pluviales : Plan du zonage pluvial - Préconisations relatives au traitement des eaux pluviales sur la commune de Réaumont
- 6.2.4. Gestion des déchets : rapport annuel 2021 Gestion des déchets – Règlement d’implantation des points d’apport volontaires – Règlement de collecte
- 6.3. CLASSEMENT SONORE DES VOIES : arrêté 38-2022-04-15-00007 portant révision du classement sonore des infrastructures – Routes concernées - Routes concernées (par communes) – Voies ferrées concernées - Voies ferrées concernées (par communes)
- 6.4. ARRETE PREFECTORAL N°2001-5521 DU 11 JUILLET 2001 DES ZONES A RISQUE D’EXPOSITION AU PLOMB EN ISERE

07- AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES – MEMOIRE DE LA COMMUNE EN REPONSE AUX AVIS

7.1. Les avis des personnes publiques associées

- 7.1.1. Avis de l’Etat
- 7.1.2. Avis de la CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)
- 7.1.3. Avis de l’Etablissement du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) de la Grande Région de Grenoble :
 - Avis
 - Annexe : Analyse technique de l’élaboration du PLU de Réaumont
- 7.1.4. Avis Communauté d’Agglomération du Pays Voironnais
- 7.1.5. Département de l’Isère
- 7.1.6 Avis de Réseau de Transport d’Electricité (RTE)
 - Courrier
 - Annexe Espaces boisés classés
 - Protocole de téléchargement du Réseau de Transport d’Electricité (RTE) au format SIG (système d’information géographique)
 - Plaquette « Prévenir pour mieux construire »
- 7.1.7. Avis Réseau Ferré National (RFN)
 - Porter à connaissance de la SNCF (Sté National des Chemins de Fer français)
 - Servitude « T1 » de protection du domaine public ferroviaire
 - Note sur les bois classés et talus classés paysagers protégés
- 7.1.8. Avis de la Chambre d’Agriculture de l’Isère
- 7.1.9. Avis de l’Association Le Pic vert (avis arrivé hors délai)

7.2. Mémoire en réponse de la commune aux avis des personnes publiques associées et consultées

08- AVIS DELIBERE DE LA MISSION REGIONALE D’AUTORITE ENVIRONNEMENTALE SUR L’ELABORATION DU PLAN LOCAL D’URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE REAUMONT (38)

8.1. Avis n°2024-ARA-AUPP-1450

8.2. Mémoire en réponse à l’avis délibéré de la mission régionale d’autorité environnementale sur l’élaboration du plan local d’urbanisme (PLU) de la commune de Réaumont (38)